

TELEGRAPHIE

CANADA

NOUVELLES DU QUÉBEC
QUÉBEC, 10.—Le bal du gouverneur général à la citadelle hier soir, à l'un des événements de la saison.

—Le nombre des navires océaniques arrivés dans le port de Québec depuis l'ouverture de la navigation jusqu'à hier est de 146, et les départs à la même date y compris les vapeurs, de 78, de sorte qu'il y a encore 68 navires dans le port.

Hier la séance de l'Assemblée législative a été presque entièrement consacrée à des avis de motion. A deux heures et demie ce matin la chambre s'est réunie et discutait la motion de M. Mercier relative à la qualification de l'honorable M. Boucher de la Bruère, président du Conseil législatif, comme membre de la Chambre haute.

ÉTATS-UNIS

UNE MULE ENRAGÉE
NEW-YORK, 10.—Une dépêche spéciale d'Avignon, France, au Herald, mande ce qui suit: Une grande mule noire mordue par un chien enragé il y a quelques semaines, a été saisie, l'un des accès de rage subite hier matin et a causé une panique générale dans la ville.

La mule s'attaqua d'abord à son maître, le mordant à la tête et lui saisissant une main entre ses dents, le traîna sur une distance de deux cents verges, jusqu'à ce que la main fut presque arrachée du bras.

La mule s'élança alors à travers les rues, s'attaquant à chaque personne et à chaque objet qu'elle rencontrait dans sa course furieuse.

Tous les habitants prirent la fuite et pendant une demi-heure la mule resta absolument maîtresse de la ville d'Avignon. Cinq paysans qui se trouvaient de la place du marché furent horriblement mordus aux jambes et dans le dos.

Un d'un d'eux qui se réfugia sur un rebord, se fit presque enlever un pied. Une centaine de gens parlaient enfin à abattre la mule. Tous les blessés ont été envoyés à Paris où ils seront inoculés par M. Pasteur.

CANONS RÉPUBLICAINS
NEW-YORK, 10.—Une dépêche de Paris au World dit que l'Union Américaine a joint d'avoir fait naître toute la joie que promettait cet intéressant événement. La princesse Amélie n'a pas dit un mot, elle a été accueillie bien cordialement par la reine mère Maria Pia, qui se gêne pas de cacher l'antipathie qu'elle porte à sa nouvelle bru.

On n'assigne aucune raison à cette animosité, bien qu'on puisse l'attribuer au fait que la reine mère d'Alphonse, roi de Portugal en faveur de son fils, n'est pas sans fondement. La reine craignait de voir trop tôt la fin de son règne.

LA VACCINE DE LA FIÈVRE JAUNE
NOUVELLE-ORLÉANS, 10.—Le Dr Holt, président du conseil sanitaire de l'Etat de la Louisiane, a reçu dernièrement du Dr Domingo Freriere, de Rio de Janeiro, une lettre renfermant d'intéressants renseignements sur les résultats des inoculations du virus de la fièvre jaune, qui se pratiquent depuis plus de deux ans au Brésil.

"J'ai pratiqué avec succès plus de 7,000 inoculations, dit le Dr Freriere. L'immunité a été presque absolue, malgré la virulence de l'épidémie cette année. Plus de 3,000 personnes, qui n'avaient pas été inoculées, sont mortes de la fièvre jaune, tandis que, sur les 7,000 qui l'ont été, il n'y a eu que sept ou huit. Vous pouvez juger, d'après cela, malgré l'opposition que me font encore certains de mes confrères, que ma théorie finira par s'imposer d'elle-même."

RETOUR DU PRÉSIDENT À WASHINGTON
WASHINGTON, 10.—Le président et Mme Cleveland sont rentrés à Washington de leur voyage de noces.

Un groupe de deux cents personnes environ, composé principalement de femmes et de journalistes, s'était formé au croisement de la voie du chemin de fer et de K street, dans l'attente du président qui allait monter dans le train. Mais ces curieux ont été déçus, car le train présidentiel ne s'est arrêté qu'à la gare.

Le président et Mme Cleveland se sont rendus immédiatement en voiture à la Maison Blanche, où une centaine de personnes les attendaient sous le porche. Ils avaient le teint un peu rouge et paraissaient en excellente santé.

Dans la matinée, M. Cleveland avait donné ordre de tenir un train spécial tout pour qu'il pût partir dans l'après-midi. Cet ordre a été une surprise pour tout le monde à Deer Park, car on croyait généralement que le président et Mme Cleveland ne partiraient pas avant deux ou trois jours. On suppose que c'est le secrétaire Lamont qui, considérant la présence du président à Washington comme indispensable, l'a décidé à abréger son séjour dans les montagnes Alleghennes. Vers dix heures, le président et Mme Cleveland, accompagnés de M. et Mme Lamont, ont fait une dernière promenade en voiture, dans les environs. Ils sont allés visiter une montagne connue sous le nom d'Observatory Hill, du haut de laquelle on jouit d'une vue splendide, et à 1 heure et demie, ils se sont mis en route pour Washington. Le train présidentiel était composé de deux wagons-palais "Baltimore" et "Delaware."

L'UNION TYPOGRAPHIQUE
PITTSBURG, 10.—La majeure partie de la séance de ce matin a été consacrée à discuter la question de savoir si l'on adopterait la journée de 9 heures de travail. On est arrivé à la conclusion de consulter les différentes loges qui devront donner leur avis sur cette question du mois de février au mois d'avril 1887. Le rapport du comité recommande de recourir à l'arbitrage avant de se mettre en grève.

VOICI LE RAPPORT DU COMITÉ CHARGÉ DE CONSIDÉRER LA MANIÈRE DE TIRED LE MOIS DE MAI POSSIBLE DU DON DE \$10,000 FAIT À L'UNION PAR M. CHILDS ET DREXEL. Cette somme sera placée à l'intérêt pour cinq ans. L'université de la naissance de M. Childs, tous les membres de l'Union à l'Est, du Mississippi composeront 10,000 emmes, dont le prix sera versé au fonds Childs et Drexel. Il en sera fait de même par les typographes à l'Ouest du Mississippi, le jour anniversaire de la naissance de M. Drexel. On s'attend qu'à l'expiration des cinq années le fonds Childs et Drexel sera élevé à \$50,000. Cette somme sera alors affectée à la construction d'un édifice à Philadelphie, qui servira de quartier général à l'Union Typographique Internationale.

LA BARBE DOMINICALE
BOSTON, 10.—On vient de remettre en vigueur, à Boston, une vieille loi ordonnant la fermeture de tous les établissements de barbiers le dimanche. Six barbiers sont poursuivis pour avoir rasé leurs clients dimanche dernier en dépit de la loi.

UN DÉRAILLEMENT
OSAGE, City Kas, 10.—Un train de passagers de l'Ontario, Osage City and Council Grove R. R. a déraillé hier et a été presque entièrement détruit. L'ingénieur en chef de la ligne et M. Evans, inspecteur de Burlington ont été tués.

Les grèves aux Etats-Unis

CHICAGO, 10.—On croit savoir que le procès des anarchistes commencera le lundi 21 juin, époque à laquelle leurs avocats seront prêts; d'ici là ils ne seront pas contraints de faire valoir pour la défense de leurs clients. On pense que l'attorney d'Etat acceptera cette date.

Si Spies, Schwab, Fielding, Parsons, Fischer, Engel, Lingg, Schaubel et Nebe ne peuvent être convaincus de meurtre, ils seront mis en jugement comme proxénètes de conspiration.

Le grand jury, constitué pour le mois de juin, va repré senter, et y a quelques semaines, le capitaine Schack produira plusieurs témoins qui lui ont déjà fait défaut.

Au moment de ce procès, Seliger, qui a raconté, paraît-il, une histoire extraordinaire dont les principaux faits ont été publiés.

Seliger était dans les meilleurs termes avec Lingg et Engel. Il assistait à la réunion de West Lake street où on a résolu d'attaquer la police avec des bombes à Haymarket et de s'opposer à la poursuite de tous les anarchistes présents à cette réunion.

Quand Seliger aura déposé sur ce point, son témoignage sera corroboré par plusieurs autres témoins, et la poursuite de ce procès sera terminée.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le roi de Bavière

MUNICH, 10.—Le ministre a délégué les comtes Holstein et Toerring pour se rendre auprès du roi Louis et lui demander de signer les décrets autorisant la nomination d'une régence. Le conseil continuera à conduire les affaires d'Etat.

MUNICH, 10.—Le comte Holstein, chargé d'obtenir le consentement du roi de Bavière à l'expédition d'un conseil de régence, a été arrêté par ordre du roi et enfermé dans le château de Hopenshanghan.

On s'attend d'une heure à l'autre que le conseil de régence va faire remettre le comte Holstein en liberté.

Les princes français

PARIS, 10.—Après de longues tergiversations, la commission à laquelle la chambre des députés avait renvoyé le projet de loi du gouvernement sur l'expulsion des étrangers vient d'arrêter les bases de son rapport.

Le désaccord persiste entre la commission et le ministre sur la question de l'expulsion facultative des princes non-prétendants.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Le rapport de la commission propose à la chambre de voter l'expulsion générale et obligatoire des étrangers, et de leur donner un délai de six mois pour se retirer.

Aucun Dame d'Ottawa

Ne devrait manquer d'aller visiter la



DANS LA VITRINE CHEZ WOODCOCK.

Vendons en détail plus bas que les prix coûtants.

39 RUE SPARKS.

PATINOIR A ROULETTES

Ouvert tous les soirs. Avec musique complète, les mardis, jeudis et samedis soirs.

[Aussi tous les matins de la semaine.] Alex. Hunter, Propriétaire.

Thomas Leblanc, TAILLEUR

vient d'ouvrir une boutique de tailleur au Nos. 537 et 539, au magasin de M. A. D. Richard, rue Sussex.

Toutes commandes exécutées avec promptitude et coupe garantie.

N. B.—Hâtes fines une spécialité.

Pour les Incendiés.

M. E. G. Laverdure, marchand de fer, rue William, Ottawa, offre du clou à \$2.50 le quart, pour les incendiés de Hull seulement.

Aussi peintures, couplets, huile, mastic, ferronneries à une réduction considérable.

Pour les Incendiés.

M. E. G. Laverdure, marchand de fer, rue William, Ottawa, offre du clou à \$2.50 le quart, pour les incendiés de Hull seulement.

Aussi peintures, couplets, huile, mastic, ferronneries à une réduction considérable.

Pour les Incendiés.

M. E. G. Laverdure, marchand de fer, rue William, Ottawa, offre du clou à \$2.50 le quart, pour les incendiés de Hull seulement.

Aussi peintures, couplets, huile, mastic, ferronneries à une réduction considérable.

Pour les Incendiés.

M. E. G. Laverdure, marchand de fer, rue William, Ottawa, offre du clou à \$2.50 le quart, pour les incendiés de Hull seulement.

Aussi peintures, couplets, huile, mastic, ferronneries à une réduction considérable.

Pour les Incendiés.

M. E. G. Laverdure, marchand de fer, rue William, Ottawa, offre du clou à \$2.50 le quart, pour les incendiés de Hull seulement.

Aussi peintures, couplets, huile, mastic, ferronneries à une réduction considérable.

Pour les Incendiés.

M. E. G. Laverdure, marchand de fer, rue William, Ottawa, offre du clou à \$2.50 le quart, pour les incendiés de Hull seulement.

Aussi peintures, couplets, huile, mastic, ferronneries à une réduction considérable.

Pour les Incendiés.

M. E. G. Laverdure, marchand de fer, rue William, Ottawa, offre du clou à \$2.50 le quart, pour les incendiés de Hull seulement.

Aussi peintures, couplets, huile, mastic, ferronneries à une réduction considérable.

Pour les Incendiés.

M. E. G. Laverdure, marchand de fer, rue William, Ottawa, offre du clou à \$2.50 le quart, pour les incendiés de Hull seulement.

Aussi peintures, couplets, huile, mastic, ferronneries à une réduction considérable.

Pour les Incendiés.

M. E. G. Laverdure, marchand de fer, rue William, Ottawa, offre du clou à \$2.50 le quart, pour les incendiés de Hull seulement.

Aussi peintures, couplets, huile, mastic, ferronneries à une réduction considérable.

Pour les Incendiés.

M. E. G. Laverdure, marchand de fer, rue William, Ottawa, offre du clou à \$2.50 le quart, pour les incendiés de Hull seulement.

Aussi peintures, couplets, huile, mastic, ferronneries à une réduction considérable.

Pour les Incendiés.

M. E. G. Laverdure, marchand de fer, rue William, Ottawa, offre du clou à \$2.50 le quart, pour les incendiés de Hull seulement.

Aussi peintures, couplets, huile, mastic, ferronneries à une réduction considérable.

Pour les Incendiés.

M. E. G. Laverdure, marchand de fer, rue William, Ottawa, offre du clou à \$2.50 le quart, pour les incendiés de Hull seulement.

Aussi peintures, couplets, huile, mastic, ferronneries à une réduction considérable.

Quelques uns des avantages

DES CELEBRES AMERS INDIGENES.

POPULAIRE TONIQUE STOMACHIQUE.

1er Avantage—Les "Amers Indigènes" sont à la portée de toutes les bourses.

2e Avantage—Les "Amers Indigènes" ne contiennent aucun minéral, mais seulement des plantes de nos campagnes, comme houblon, pissenlit, rhubarbe, et quinze autres plantes les plus populaires.

3e Avantage—On peut en prendre à volonté sans aucun danger.

4e Avantage—Les "Amers Indigènes" agissent sur les intestins, et sont un puissant purgatif du sang.

5e Avantage—Pour ouvrir l'appétit, et aider la digestion, les "Amers Indigènes" sont sans égal.

LOTTERIE NATIONALE

M. LE CURE A. LABELLE

PREMIERE SERIE GROS LOT \$50,000.00

DEUXIEME SERIE GROS LOT \$10,000.00

TROISIEME SERIE GROS LOT \$2,500.00

GRAND TIRAGE FINAL

LE 11 AOUT PROCHAIN

Les Gros Lots seront tirés

Hâtez-vous d'acheter vos Billets

COUT DU BILLET

Pour obtenir des billets, s'adresser soit en personne, soit par lettres enregistrées, au secrétaire S. S. LEBEVRE, No. 119 rue St-Jacques.

Envoyez 5 cts pour port et enregistrement de l'envoi des billets. (Etats-Unis 8 cts)

Pour les Incendiés.

M. E. G. Laverdure, marchand de fer, rue William, Ottawa, offre du clou à \$2.50 le quart, pour les incendiés de Hull seulement.

Aussi peintures, couplets, huile, mastic, ferronneries à une réduction considérable.

Pour les Incendiés.

M. E. G. Laverdure, marchand de fer, rue William, Ottawa, offre du clou à \$2.50 le quart, pour les incendiés de Hull seulement.

Aussi peintures, couplets, huile, mastic, ferronneries à une réduction considérable.

Pour les Incendiés.

M. E. G. Laverdure, marchand de fer, rue William, Ottawa, offre du clou à \$2.50 le quart, pour les incendiés de Hull seulement.

Aussi peintures, couplets, huile, mastic, ferronneries à une réduction considérable.

Pour les Incendiés.

M. E. G. Laverdure, marchand de fer, rue William, Ottawa, offre du clou à \$2.50 le quart, pour les incendiés de Hull seulement.